

NOMENCLATURE : 5 - 3

VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 18 JUNI 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20250618-DLB02\_18062025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2025

-----  
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT  
DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITE ACTIVE  
-----

Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT

Lors de sa séance du 16 juin 2020, l'Assemblée avait désigné ses représentants au sein de diverses instances.

Monsieur Dominique REAL, Conseiller Municipal délégué, avait été désigné pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'Association pour la Solidarité Active (A.P.S.A.).

Suite à son décès le 27 mars dernier, il convient de procéder à son remplacement.

La date de dépôt des candidatures ayant été fixée au 16 juin 2025, et après appel à candidature en séance, la candidature suivante a été reçue :

- Pour la liste « LENS TOUJOURS AVEC VOUS »

Madame Yvette MAZEREUW

**Avec l'accord unanime des élus présents, un vote à mains levées est effectué :**

**Pour..... 31**

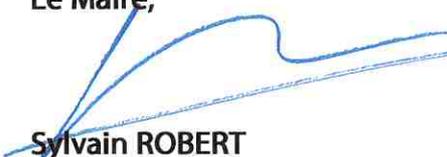
**Contre.....0**

**Abstention.....0**

**MM. CLAVET et PACH ne prenant pas part au vote,**

**Madame Yvette MAZEREUW recueillant la majorité des suffrages exprimés est donc désignée pour représenter la Ville au sein du Conseil d'Administration de l'Association Pour la Solidarité Active.**

Le Maire,

  
Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,

  
Christiane NION



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFICHE EN MAIRIE LE 18 JUIN 2025**

=====

**SEANCE DU MERCREDI 18 JUIN 2025**

=====

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 juin, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 12 juin 2025.

**Etaient présents** : MM. ROBERT, HANON, MAZURE, GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI, MAZEREUW, M. CUGIER, Mme NION, M. DAUBRESSE, Mmes BARBAUT, MASSET, MM. HOJNATZKI, LEFEBVRE, Mmes GLEMBA, BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, MM. NYCZ, CLAVET.

**Etaient excusés** : Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme BOURDON ayant donné pouvoir à Mme CORRE, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. PACH ayant donné pouvoir à M. CLAVET, M. WATTIER n'ayant pas donné pouvoir, Mme VINCENT n'ayant pas donné pouvoir.

**Etaient absents** : M. DESMARETZ, Mmes LEROY, LAUWERS, DAVID.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame NION, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.